

## **Brochure explicative du régime d'assurance modulaire de la FNEEQ 2013**

La mise à jour de la documentation relative au régime d'assurance modulaire est complétée et celle-ci est maintenant disponible selon de nouvelles modalités.

Le *formulaire d'adhésion* ainsi que le *sommaire des protections* sont disponibles en format imprimé, tant en français qu'en anglais. Ils peuvent être obtenus auprès des employeurs, qui les remettront notamment aux nouveaux adhérents. Deux versions du *formulaire d'adhésion* sont disponibles : la première pour les cégeps, la seconde pour les collèges privés et les universités. Les deux versions du *formulaire d'adhésion* et le *sommaire des protections* sont également disponibles en format PDF.

La *brochure explicative* est disponible en format PDF seulement, tant en français qu'en anglais. Un nombre restreint d'exemplaires de la *brochure explicative* sera toutefois imprimé, notamment pour distribution aux syndicats et aux employeurs, à des fins administratives.

La remise aux nouveaux adhérents du *sommaire des protections* au lieu de la *brochure explicative* met donc un terme à la pratique courante qui consistait à remettre systématiquement un exemplaire papier de cette brochure à chaque adhérent, lors de l'adhésion ainsi qu'aux mises à jour importantes. Outre la volonté de réduire notre empreinte écologique, cette nouvelle modalité permet de garantir un accès à de l'information plus à jour. Également, le caractère synthétique du *sommaire des protections* met davantage l'accent sur l'essentiel de la couverture d'assurance et constitue un meilleur outil de sensibilisation pour les adhérents.

Ces documents électroniques en version PDF de même que plusieurs autres documents utiles se trouvent sur la page consacrée à l'assurance collective du site de la FNEEQ ([http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/assurances/Assurances\\_collectives](http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/assurances/Assurances_collectives)) ainsi que sur la page réservée à la FNEEQ sur le site de La Capitale (<http://www.lacapitale.com/fr/particuliers/assurances/assurance-collective/informations-assures/fneeq>).

Claude Roy  
Pour le CFARR